

Motion no 1540. Pour un plan directeur cantonal des forêts actualisé et ambitieux.
Jude Schindelholz (PS)

Monsieur le Président, Madame et Messieurs les Ministres, Chères et chers collègues,

La forêt suisse n'a jamais été autant sous pression. Nous avons assisté à une augmentation, au cours des dix dernières années, des atteintes à nos forêts, imputables aux événements extrêmes tels que chaleur, sécheresse et tempêtes, à l'infestation par des organismes nuisibles ou encore à la persistance de dépôts élevés d'azote.

Ces constats alarmants ne sont pas de mon fait : ils sont tirés du *Rapport forestier 2025*, publié l'an passé par l'Office fédéral de l'environnement.

Notre canton n'est malheureusement pas épargné. Souvenez-vous de l'année 2019 : Le dépérissement massif des hêtres avait touché près de 200 000 m³. Le Gouvernement avait dû décréter l'état de catastrophe forestière. Face au danger de chutes de branches, des mesures urgentes avaient dû être prises : interdictions d'accès à certains chemins ou encore sécurisation d'abord de routes cantonales. Cette catastrophe avait également eu des conséquences majeures, notamment financières, pour l'exploitation forestière.

Depuis, le dérèglement climatique s'est accentué. Une nouvelle crise de cette ampleur, voire pire, n'est malheureusement fort probablement qu'une question de temps. Il est donc de notre responsabilité d'agir.

Je tiens à souligner qu'au sein de l'Etat et sur le terrain, la prise de conscience de ces enjeux est déjà bien présente. Des échanges approfondis avec les gardes forestiers ont notamment lieu, suite à l'adoption de la motion 1370 « Sylviculture et changement climatique » en 2021.

Cependant, le principal outil de pilotage des autorités cantonales ne joue pas son rôle en la matière : le Plan directeur cantonal des forêts, élaboré en 2011–2012, il y a plus de quinze ans, présente aujourd'hui des lacunes, tant dans sa conception que face aux défis actuels.

Nous estimons donc qu'il est désormais indispensable d'engager rapidement sa révision. Il s'agit d'offrir des perspectives claires, de renforcer les outils à disposition des professionnels et de répondre aux réalités auxquelles nos forêts sont confrontées. Cette mise à jour devra associer les acteurs concernés, notamment propriétaires forestiers, triages, communes.

Le futur plan devra être global et cohérent et inclure des mesures d'adaptation au dérèglement climatique, la lutte contre le bostryche, les questions de rentabilité financière, la relève professionnelle et les besoins en formation.

Il nous semble également essentiel de prendre en compte la faisabilité des mesures ainsi que leur financement. À cet égard, un alignement avec la Stratégie intégrale pour la forêt et le bois 2050 (SIFB 2050) du Conseil fédéral, adoptée le 12 décembre 2025, sera certainement pertinent. Il faudra aussi explorer d'autres mécanismes de soutien : fondations, partenariats privés ou instruments fédéraux complémentaires.

Finalement, il s'agit de renforcer une vision partagée de la forêt jurassienne : une forêt capable de continuer à assurer toutes ses fonctions essentielles.

- Fonction économique, avec la production de bois.
- Fonction écologique, en tant qu'abri pour la biodiversité, filtre naturel des eaux et puits de carbone.
- Fonction sociale enfin, avec les espaces de loisirs ou de ressourcement dont bénéficient quotidiennement nos habitantes et habitants.

Je vous remercie de votre attention et de votre soutien.